



litige avec un propriétaire

Par **BUBUNONO23**, le **30/07/2020** à **11:49**

Bonjour,rnrnUne entreprise à changé les interphones dans ma résidence début juillet. Le propriétaire a oublié de m'avertir à temps, il l'a fait le jour de l'intervention, du coup je n'ai pas fait attention aux affiches le signalant. Comme je n'étais pas au courant, je suis obligé de faire revenir l'entreprise qui demande 38 euros pour réaliser le changement d'interphone. Le propriétaire me dit que c'est à mes frais. En a-t-il le droit ? J'ai conservé les SMS où il me dit qu'il s'excuse d'avoir oublié de me prévenir à temps.rnrnQuant à l'entreprise, elle affiche clairement son mépris pour les petits locataires.rnrnMerci pour vos avis.

Par **amajuris**, le **30/07/2020** à **15:25**

Bonjour rnrnMais selon votre message, il y avait une information par affichage dans votre immeuble, vous étiez donc informé de cette intervention, rnrnUne entreprise ne travaille pas gratuitement que ce soit pour les locataires ou les copropriétaires. rnrnSalutations rn

Par **BUBUNONO23**, le **30/07/2020** à **15:30**

Bien sur qu'une entreprise ne trvaille pas gratuitement, mais le propriétaire aurait dû m'informer plusieurs jours à l'avance, c'est la moindre des politesses.

Par **morobar**, le **30/07/2020** à **15:46**

Bonjour, L'impolitesse n'est pas encore sanctionnée pénalement.

Par **BUBUNONO23**, le **31/07/2020 à 08:21**

Merci pour votre réponse, je m'adresserai à l'avenir à un site plus sérieux. Je pense que si ça vous arrivait à vous, vous n'auriez pas le même raisonnement.

Par **Tisuisse**, le **31/07/2020 à 08:31**

Bonjour, Le locataire n'a la charge financière que de l'entretien courant de son logement et des appareils qui sont loués avec ce logement or, le remplacement de l'interphone n'est pas un simple entretien mais le remplacement d'un appareil existant. La décision ayant été prise par le propriétaire, c'est au propriétaire de payer cet interphone. Voyez votre ADIL pour rédiger la réponse à cette entreprise et faire suivre la demande de cette entreprise à votre propriétaire.